Maître d'Ouvrage : Île-De-France Mobilités

Programmiste mandataire: Setec

Expertise économie : Bateco

Expertise technique: Setec ITS

Expertise environnementale et AMO HQE :

AMO global: Systra

Programme:

Exploitation: 1 084 m² de S.U. Maintenance : 3 094 m² de S.U.

Calendrier:

Programmation 2020

Missions:

- Conception et rédaction du programme environnemental
- Accompagnement de la MOA pour la certification HQE Infrastructures
- Aide à la sélection de la MOE et analyse environnementale du projet aux différentes phases de la conception

Eléments clés environnementaux :

- Certification HQE Infrastructures
- Niveau E3C1 du Label E+C-visé
- Surface de pleine terre supérieure à 20%
- Confort des usagers
- Création d'espaces végétalisés qualitatifs (toitures végétalisées extensives, espaces de pleine terre)
- Prescriptions exigeantes du CPAUPE

Fondamentaux stratégiques :

- Penser l'insertion urbaine au cœur de la ZAC Ecôpole
- Prendre en compte les contraintes du sol : site actuellement exploité en tant que Carrières et servait autrefois d'épandage pour les effluents du SIAAP
- Assurer une gestion de l'eau durable et favoriser la **biodiversité**
- Exploiter les énergies renouvelables
- Prise en compte des normes ICPE
- Démarche BIM



Le nouveau Centre Opérationnel de Bus (COB), prévu sur la commune de Carrières-Sous-Poissy, est programmé pour remplacer le COB actuel et développer les fonctions administratives. Le COB permettra également la transition énergétique vers l'utilisation du GNV. A terme, tous les bus ravitaillés au niveau de ce SMR seront 100% GNV.

Le site accueillera une flotte de 150 bus et sera classé ICPE. Il devra assurer la sécurité des usagers du site en permanence face aux risques de pollutions, d'incendie et d'explosion notamment avec la présence de GNV. La sécurité des usagers passera également par la séparation des différents flux (bus, VL, piétons...).

En plus de ces enjeux fonctionnels du COB et de développement du réseau, Île-De-France Mobilités démontre une ambition forte en matière de développement durable et inscrit le projet autour de trois enjeux environnementaux majeurs:

- La maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments et des émissions de carbone du projet;
- La maîtrise des eaux pluviales et des consommations d'eau ;
- L'intégration paysagère et biodiversité.

Le projet architectural et paysager de l'opération devra notamment s'intégrer dans les contraintes du CPAUPE de la ZAC Ecôpole-Seine-Aval et inclure un large cordon boisé au sud de la parcelle, des bandes plantées... tout en diversifiant les strates végétales. Le projet développera des trames écologiques à deux échelles : celle de la ZAC et celle de la parcelle. Il favorisera la réinsertion de la faune locale à travers la création d'habitats adaptés.



Etat projeté de la ZAC Ecôpole-Seine-Aval (extrait du CPAUPE)

